

## Compte rendu de l'atelier du 2 décembre 2022 matinée à Brest

9 personnes (5 femmes et 4 hommes) ont participé à cette rencontre au Centre social « Les Amarres » à Brest. Le thème de l'atelier était :

« L'égalité entre les femmes et les hommes dans l'insertion par l'activité économique (IAE) Prévenir le sexisme au travail ».

Après un temps d'interconnaissance et de positionnement une première séquence de travail a été consacrée à une auto évaluation des connaissances juridiques sur les violences sexistes et sexuelles au travail. Elle comportait ensuite un débat mouvant sur la notion de consentement et elle abordait également la définition du sexisme.

Nous avons ensuite présenté le triangle des violences, précisé la notion de continuum de violence sur la seconde séquence. Les personnes présentes ont été invitées à classer des situations selon des différentes gradations qui constituent aujourd'hui le cadre juridique des violences. Les sanctions en vigueur ont également été présentées.

Puis, **nous avons proposé aux participant.es des mises en situation** en sousgroupes pour : savoir se positionner en tant que témoin d'une situation de violence ; contre argumenter face à l'idée selon laquelle « On ne peut plus plaisanter ! » ; prévenir les zones à risque en milieu professionnel (lieux isolés, horaires atypiques, non-mixité...).

Après restitution de chaque sous-groupes, nous avons précisé les éléments fondamentaux actuellement préconisés.

La fin de matinée s'est achevée par la présentation du jeu : <u>Sexisme sans façon</u>, conçu par l'ANACT.

Nous avons seulement eu le temps de démarrer le jeu et de poser quelques questions afin de montrer auxparticipant es un outil concret, facilement utilisable dans les structures de l'IAE afin de sensibiliser toute une équipe.

Les participant·es repartent à l'issue de cette matinée en **indiquant être en capacité de mettre en place plusieurs types d'action qui contribueront à la prise de conscience du sujet des violences sexistes et sexuelles au travail**, de leur ampleur et de leurs conséquences délétères.

Isabelle Eon et Christophe Pecqueur